Sensibilisation à la bientraitance

CONTEXTE

Prendre soin d'une personne vulnérable, c'est concilier des exigences de rythme, d'organisation et de sécurité avec le respect absolu de sa dignité, de ses choix et de son rythme propre. Cet équilibre n'est jamais acquis : il se construit, se questionne et s'entretient collectivement. La bientraitance n'est pas l'absence de maltraitance. Elle ne peut être définie comme une doctrine, mais comme une capacité individuelle et collective à engager un travail réflexif, qui tienne compte de la parole de la personne accompagnée, de l'intégration de ses proches et d'un regard sur sa propre posture professionnelle. Il est nécessaire de réfléchir aux pas de côté pour intégrer les paradoxes d'une situation donnée. La formation va permettre également de repérer les risques de maltraitance afin de renforcer les ajustements nécessaires dans les situations complexes

OBJECTIFS

A partir des situations de terrain, cette formation vise à renforcer une culture d'équipe autour du respect de la dignité et du consentement

- Repérer les zones grises entre bientraitance et maltraitance
- Identifier les situations à risque dans les pratiques quotidiennes (toilette, repas, contention, fin de vie)
- Outiller les équipes pour réagir et alerter

CONTENU

- Les 4 piliers de la bientraitance : respect de la personne, individualisation de l'accompagnement, écoute, professionnalisme
- Les différentes formes de maltraitance : physique, psychologique, négligence active/passive, financière
- Le cadre légal : obligation de signalement, droits des usagers (loi 2002-2, charte des droits et libertés de la personne âgée) ; les recommandations de bonnes pratiques
- Analyse réflexive concernant les situations d'accompagnement satisfaisantes : ce qui est mis en place pour que cela soit bientraitant pour les personnes et les professionnels
- A partir des situations de terrain, des doutes et des expériences de chacun, identification des zones de tension et des marges de progrès
    - Exemples de situations en EHPAD : toilette imposée, refus de soin non respecté, usage de la contention, propos infantilisants, gestion de l'agressivité d'un résident….
- Repères pratiques sur les postures professionnelles à adopter pour prévenir la maltraitance : recherche du consentement, les différentes formes de communication, la prise en compte des refus de soin…..
- Les outils et procédures en cas de doute ou de signalement

Intervenant(e)	Dates et lieux	Public	Durée	Tarif
Intervenante – expertise sur les relations interpersonnelles	A définir	Tout professionnel au contact de personnes vulnérables.	7 heures / 1 jour En continu	Cf Devis

Prérequis	Méthode mobilisée	Modalités d'évaluation
Aucun	Alternance d'apports théoriques et d'échanges. situations concrètes	Evaluation préalable des attentes, évaluation à chaud, évaluation à froid (quizz, questionnaires, …)

Délais d'accès

30 jours avant le début de la formation

Accessibilité handicap : Le CEFRAS souhaite être informé des besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels…) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR.

Référents handicaps :
Bénédicte DROVAL : b.droval@cefras.com
François LIDOUREN : f.lidouren@cefras.com
Laëtitia LANDELLE : l.landelle@cefras.com

Contact : formationcontinue@cefras.com - 02.41.49.00.95